

BUREAU DES TEMPS

MEMBRES:
MICHEL MIREUX
BÉATRICE DEMICHEL
SONIA FORT
FRÉDÉRIC ROBBE
DIDIER JAVOY

RÉFÉRENTS:
CLAIRE TIXIER
JULES VAGNER



INTRODUCTION

La création d'un bureau des temps au sein de la Métropole d'Orléans est essentielle pour répondre aux défis du 21ème siècle et construire une société plus équitable, durable et solidaire. Plusieurs raisons justifient l'importance d'un tel organisme pour aborder les enjeux temporels auxquels sont confrontées les collectivités, les entreprises et les citoyens.

Tout d'abord, il est important de reconnaître que la gestion optimale du temps est un enjeu majeur dans un monde où les rythmes de vie s'accroissent continuellement. La pression croissante sur les individus et les organisations pour être toujours plus performants et productifs génère des tensions sur les emplois du temps et la conciliation entre vie professionnelle, personnelle et sociale.

Un bureau des temps permettrait d'analyser ces dynamiques et de proposer des aménagements adaptés pour favoriser un meilleur équilibre entre ces différentes sphères de la vie. Le bureau des temps jouerait également un rôle important dans la lutte contre les inégalités temporelles, qui touchent en particulier les femmes, les travailleurs précaires et les personnes en situation de handicap. Ces groupes sont souvent confrontés à des contraintes de temps plus importantes, qui entravent leur accès à l'emploi, aux services publics, à la formation et aux activités de loisirs. En proposant des solutions innovantes pour réduire ces inégalités, le bureau des temps contribuerait à la cohésion sociale et à l'inclusion de tous les habitants du territoire.

Par ailleurs, un bureau des temps favoriserait des politiques publiques plus durables en matière de mobilité, d'aménagement du territoire et de développement économique. Il encouragerait le développement des transports en commun, le covoiturage, le télétravail, les horaires décalés et d'autres initiatives pour réduire la congestion urbaine, les émissions de gaz à effet de serre et la consommation d'énergie.

Enfin, le bureau des temps renforcerait la participation citoyenne et la démocratie locale en impliquant les habitants dans la co-construction des politiques publiques. Il pourrait organiser des ateliers, des débats et des consultations pour recueillir les besoins et les attentes des citoyens et adapter les décisions politiques en conséquence.

POURQUOI METTRE EN PLACE UN BUREAU DES TEMPS DANS LA MÉTROPOLE D'ORLÉANS ?

Répondre aux enjeux temporels émergents : Les changements sociétaux actuels nous poussent à repenser notre rapport au temps et à prendre en compte de nouveaux enjeux, tels que la désynchronisation des temps sociaux, la flexibilité des horaires, la mobilité généralisée et l'allongement de la vie.

Lutter contre les inégalités temporelles : La gestion du temps peut révéler différentes inégalités qui affectent la vie quotidienne et sociale, telles que les inégalités d'accès aux services, de genre, socio-économiques, géographiques, liées à l'âge, au handicap, entre les travailleurs et culturelles. Un Bureau des Temps permettra de prendre en compte ces inégalités pour élaborer des politiques temporelles adaptées et favoriser l'équité et l'inclusion pour tous les membres de la société.

Gérer les contradictions : Les individus peuvent avoir des attentes contradictoires en matière de temps, par exemple, vouloir des commerces ouverts le dimanche tout en ne souhaitant pas travailler ce jour-là. De même, la flexibilité du travail peut entrer en conflit avec la vie personnelle...

Favoriser l'articulation des politiques publiques : Un Bureau des Temps peut aider à coordonner les différentes politiques publiques en matière de temps, en veillant à ce qu'elles soient cohérentes et complémentaires.

S'adapter aux spécificités du territoire : La Métropole d'Orléans a ses propres rythmes et caractéristiques qui doivent être pris en compte dans la mise en place d'un Bureau des Temps.



COMMENT METTRE EN PLACE UN BUREAU DES TEMPS ?

Diagnostic et étude des besoins : La première étape consiste à réaliser un diagnostic des besoins et des enjeux temporels du territoire. Cette analyse doit inclure les spécificités du territoire, les rythmes de vie des habitants, les attentes des différents acteurs (entreprises, associations, institutions) et les inégalités existantes. Des enquêtes, des études et des consultations publiques peuvent être menées pour recueillir ces informations.

Création d'un groupe de travail multidisciplinaire : Pour mettre en place un Bureau des Temps, il est essentiel de constituer un groupe de travail composé de différents acteurs locaux, tels que les élus, les représentants des administrations, les partenaires sociaux, les entreprises, les associations et les citoyens pour assurer une vision globale.

Définition des objectifs et des priorités : Sur la base du diagnostic et des besoins identifiés, le groupe de travail doit définir les objectifs et les priorités du Bureau des Temps.

Élaboration d'un plan d'action : Une fois les objectifs et les priorités définis, il est important d'élaborer un plan d'action concret, comprenant des mesures spécifiques, des échéances et des indicateurs de suivi.

Mise en œuvre, suivi des actions et communication : Le Bureau des Temps doit assurer la mise en œuvre et le suivi des actions prévues dans le plan d'action. Cela peut inclure la coordination avec les différents acteurs locaux, la mobilisation des ressources et l'adaptation des actions en fonction des retours d'expérience et des évolutions du contexte. Il est important de communiquer sur les actions du Bureau des Temps et de sensibiliser les différents acteurs et la population aux enjeux de la gestion du temps.

LES BÉNÉFICES DU BUREAU DES TEMPS POUR LA MÉTROPOLE D'ORLÉANS :

Amélioration de la qualité de vie :

Une meilleure coordination des horaires et des services permettrait aux habitants d'optimiser leurs temps de vie, réduisant le stress et les conflits entre les différentes sphères (travail, famille, loisirs).

Réduction des inégalités : En prenant en compte les besoins spécifiques des différentes catégories de population, le Bureau des Temps contribue à lutter contre les inégalités temporelles et sociales.

Dynamisation de l'économie locale : Des horaires mieux adaptés aux besoins des habitants et des entreprises peuvent stimuler la consommation locale, favoriser l'emploi et renforcer l'attractivité du territoire.

Mobilité durable : En optimisant les horaires et en limitant les déplacements inutiles, le Bureau des Temps peut contribuer à réduire la congestion du trafic, les émissions de gaz à effet de serre et favoriser les modes de transport doux.

Cohésion sociale : En impliquant l'ensemble des acteurs locaux, le Bureau des Temps favorise la cohésion sociale et renforce le dialogue entre les différentes parties prenantes.



CONCLUSION

En créant un bureau des temps, on se donne l'opportunité de transformer positivement la vie des habitants et des entreprises. Les avantages majeurs incluent l'amélioration de la qualité de vie, l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle bénéficiant autant aux employés qu'aux employeurs, l'accessibilité des services, la réduction des inégalités et la préservation de l'environnement. En redonnant du temps pour les quelques 300 000 habitants, cela représente un gain considérable à consacrer à diverses activités et projets, améliorant ainsi le bien-être général de la population, la productivité des entreprises, la cohésion sociale dans la collectivité et le développement durable.

BUREAU DES TEMPS

AVRIL 2024 | GROUPE DE TRAVAIL CODEV